

RCS : EVREUX Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00689 Numéro SIREN : 841 593 890 Nom ou dénomination : TAYCON
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2022 sous le numéro de dépôt 4308

Désignation de l'entreprise SASU TAYCON					Néant ☐		
Adresse de l'entreprise 4 SENTE DES MEUNIER 27930 GUICHAINVILLE							
Numéro SIRET* 8 4 1 5 9 3 8 9 0 0 0 0 1 2							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 12				
					Exercice N clos le 31/12/2021		
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028	3 562	030	1 111	2 450
	Immobilisations financières* (1)		040	20 000	042		20 000
	Total I (5)		044	23 562	048	1 111	22 450
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	4 007	070	4 007	
		Autres* (3)	072	312	074	312	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	56 103	086	56 103	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	60 423	098	60 423	
	Total général (I + II)		110	83 986	112	1 111	82 874
PASSIF					Exercice N NET I		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		120	5 000	
	Écarts de réévaluation		124		124		
	Réserve légale		126		126	500	
	Réserves réglementées*		130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		132	45 472	
	Report à nouveau		134		134		
	Résultat de l'exercice		136		136	28 379	
	Provisions réglementées		140		140		
	Total I		142		142	79 351	
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		166	1 860	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		172	1 662	
	Produits constatés d'avance		174		174		
Total III		176		176	3 522		
Total général (I + II + III)		180		180	82 874		
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	22 351	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SASU TAYCON**Néant ☐Exercice N clos le
31/12/2021**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210		
		et livraisons	215		214		
	Production vendue	biens					
		services*	217		218	39 847	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230			
	Total des produits d'exploitation hors T. V. A. (I)			232	39 848		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	9 418	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE* 513)		243	244	513	
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*				254	816	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
		Total des charges d'exploitation (II)			264	10 748	

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312 28 379

314

RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)		324	4 476		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247			330	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU (44. octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44. septecies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992				
	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350 3 015
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
DÉFICITS				Deduct* exception simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	29 840
	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356			
DÉFICITS	Déficits antérieurs reportables :*			dont imputés sur le résultat :		360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	29 840
DÉFICITS					372	

Annexe

Règles et méthodes comptables

SASU TAYCON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 82 874 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 28 379 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 212	2 351		3 563
Immobilisations financières		20 000		20 000
Total	1 212	22 351		23 563
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	295	817		1 112
Immobilisations financières				
Total	295	817		1 112
ACTIF NET				22 451

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 351	20 000	22 351
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 351	20 000	22 351
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 320 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	15 000		15 000
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 008	4 008	
Autres	312	312	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	19 320	4 320	15 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 523 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 860	1 860		
Dettes fiscales et sociales	1 663	1 663		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	3 523	3 523		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Honoraires NP	1 380
Total	1 380

 Autres informations**Evènements postérieurs à la clôture**

A la date d'arrêté des comptes, la société n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel sur l'exercice suivant de la crise liée au Coronavirus.

TAYCON
Société par Actions Simplifiée (à associé unique)
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 4 Sente des Meuniers
27930 GUICHAINVILLE
841 593 890 RCS EVREUX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 28.379,15 euros en totalité au compte du poste « Autres réserves ».

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres réserves » s'élèvera à 73.851,46 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. Gaudin', written over a horizontal line.

TAYCON
Société par Actions Simplifiée (à associé unique)
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 4 Sente des Meuniers
27930 GUICHAINVILLE
841 593 890 RCS EVREUX

RAPPORT DE GESTION

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS **LE 31 DECEMBRE 2021**

Le soussigné, Monsieur Tarik AIT-YOUNES, associé unique et Président de la Société TAYCON, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Le rapport abordera successivement les points suivants :

1/- LA SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET LES ELEMENTS MARQUANTS

2/- LES EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

3/- LES MENTIONS PREVUES PAR LA LOI

4/- LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

5/- LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

6/- L'ADMINISTRATION ET LE CONTROLE DE LA SOCIETE

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'exercice social de la Société est d'une durée de 12 mois.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

1/- LA SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET LES ELEMENTS MARQUANTS

- **Concernant l'activité**, la situation de la Société est la suivante :

Pour rappel, la Société a été immatriculée le 7 août 2018 et exerce une activité de conseil en management, organisation, recrutement, gestion, ingénierie financière et immobilière ainsi que toutes activités d'orientation et développement technologique et stratégiques des entreprises, de montage et de suivi de projets d'innovation.

En date du 3 mai 2021, l'associé unique de la Société a pris la décision d'étendre l'objet social de la Société et a procédé à la modification corrélative de l'article 2 des statuts.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires a diminué de 3,07 % et s'est élevé à 39.848 euros contre 41.112 euros pour l'exercice précédent.

Le montant total des produits d'exploitation s'élève à 39.848 euros contre 41.113 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont diminué de 46,06 % et ont atteint au total 10.749 euros contre 19.928 euros pour l'exercice précédent.

Elles se composent des postes charges suivants :

- Autres achats et charges externes : 9.418 euros,
- Impôts, taxes et versements assimilés : 513 euros,
- Dotations aux amortissements sur immobilisations : 817 euros.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 29.100 euros contre 21.185 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte d'un résultat financier de 3.755 euros contre 2.864 euros pour l'exercice précédent, il s'établit à 32.855 euros contre 24.049 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel nul comme pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés de 4.476 euros contre 4.060 euros pour l'exercice précédent,

le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par **un bénéfice de 28.379,15 euros** contre un bénéfice de 19.989,34 euros pour l'exercice précédent.

- **Sur un plan financier,** la situation de la Société est la suivante :

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 82.874 euros contre 54.313 euros pour l'exercice précédent.

Les disponibilités s'élèvent, à la clôture de l'exercice à 56.103 euros.

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a souscrit aucun emprunt auprès d'établissements de crédits.

Au cours de l'exercice, des investissements pour la somme de 2.351 euros ont été réalisés au titre des autres immobilisations corporelles.

L'état de nos dettes à la clôture de l'exercice, hors emprunt bancaire, se présente comme suit :

- | | |
|--|-------------|
| - Dettes fournisseurs et comptes rattachés : | 1.860 euros |
| - Dettes fiscales et sociales : | 1.663 euros |

- **Sur un plan social,** la situation de la Société est la suivante :

La Société ne dispose d'aucun effectif salarié.

2/- LES EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

En application de l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous devons signaler les événements importants survenus à la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi, ainsi que l'évolution prévisible de la situation de la Société et nos perspectives d'avenir.

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Compte tenu de notre activité de conseil, les objectifs pour l'exercice en cours consistent à maintenir notre chiffre d'affaires tout en maîtrisant nos coûts. Toutefois, la Société n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel sur l'exercice en cours de la crise liée au Coronavirus.

3/- LES MENTIONS PREVUES PAR LA LOI

3.1. Activités de la Société en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

3.2. Filiales et participations (Art. L.233-6 du Code de commerce)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a pris des participations à hauteur de 5.000 euros au sein de la SCI TAYPAD, société civile au capital de 10.000 euros, dont le siège social est situé 4 Sente des Meuniers – 27930 GUICHAINVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVREUX sous le numéro 898 044 151, ayant pour activité principale l'acquisition de tous biens et droits immobiliers.

3.3. Modifications apportées au mode de présentation ou aux méthodes d'évaluation (Art. L.232-6 du Code de commerce)

Aucune modification de cette nature n'est intervenue au cours du dernier exercice.

3.4. Dépenses et charges non déductible du bénéfice imposable (Art. 223 quater et quinquies du Code général des impôts)

En application de l'article 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

3.5. Dividendes distribués au titre des trois derniers exercices précédents (Art. 243 bis du Code général des impôts)

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

3.6. Informations sur les délais de paiement

Conformément aux articles L.441-14 et D.441-4, I du Code de commerce, sont communiquées les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients, dans le tableau suivant :

	Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu																			
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)														
(A) Tranches de retard de paiement																										
Nombre de factures concernées	121					0	12					0														
Montant total des factures concernées TTC	13 413€					0	39 848€					0														
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	100																									
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC																										
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées																										
Nombre des factures exclues																										
Montant total des factures exclues TTC																										
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)																										
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) x Délais légaux : (préciser) 45 jours fin de mois						☐ Délais contractuels : (préciser) x Délais légaux : (préciser) 45 jours fin de mois																			

4/- LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître un bénéfice de **28.379,15 euros** que nous vous proposons d'affecter en totalité au poste « Autres réserves ».

Par suite, le compte « Autres réserves » s'élèvera à 73.851,46 euros.

5/- LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, il doit être fait mention au registre des décisions des conventions conclues et/ou antérieures qui ont été tacitement reconduite au cours de l'exercice clos.

6/- L'ADMINISTRATION ET LE CONTROLE DE LA SOCIETE

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

LE PRESIDENT

